Délégation de stagiaire pour Mademoiselle Tallon

Numéro d'inventaire : 2016.36.233
Type de document : texte ou document administratif
Période de création : 1er quart 20e siècle
Date de création : 1914
Matériau(x) et technique(s) : papier
Description : Feuille simple bleue claire tapuscrite et manuscrite. "Mlle Tallon ... est déléguée en qualité d'institutrice stagiaire chargée de la direction d'une classe publique de filles à l'école de Saint Saëns en remplacement de Mlle Gachelin nommée adjointe à Gd Quevilly. Cet arrêté prendra effet à partir du 1 mai 1914. Fait à Rouen le 25 avril 1914. L'inspecteur d'Académie".
Mesures : hauteur : 29,7 cm
largeur : 21 cm
Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.
Filière : École primaire élémentaire
Autres descriptions : Langue : Français
Pagination : n. p.
Commentaire pagination : 1 p.

INSPECTION ACADÉMIQUE
de la
SEINE-INFÉRIEURE

(X 934)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLÉGATION DE STAGIAIRE

L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE DE LA SEINE-INFERIEURE,

Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur,

Officier de l'Instruction publique,

VU :

Les articles 22, 24 et 26 de la loi du 30 octobre 1886 ;

L'article 19 du décret du 18 janvier 1887 ;

ARRÊTE :

M. le Callon

actuellement adj.te à St Saëns (mat.le), non installée

est délégué~~e~~ en qualité d'institut~~rice~~ stagiaire chargé ~~e~~ de la direction d'une classe de l'école publique de filles de St Saëns

en remplacement de M. le Gachelin

nommé~~e~~ à adj.te à G.d Quevilly (g.)

Cet arrêté aura son effet à partir du 1er mai 1914

Fait à Rouen, le 25 avril 1914

L'Inspecteur d'Académie,